

Réf: Dossier N° 096361

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LES AUREOLES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX,
Lot 2189, Ilot 190

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES AUREOLES »

Objet : BTP , IMPORT-EXPORT , TRANSPORT , TRANSIT , PRESTATIONS

DIVERSES Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX,
Lot 2189, Ilot 190

Dirigeant(s) : M KACOU EDY ALAIN (COGÉRANT), M YASSOUA KONAN KOFFI GHISLAIN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01921 du 05/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14728/GTCA/RC/2022 du 05/04/2022

